



# Licenciement atypique d un fonctionnaire

Par **elmeniari FAtima**, le **28/11/2017** à **07:32**

Bjr

J ai une collègue qui a été licencié pour un licenciement atypique elle est fonctionnaire elle est actuellement en formation es que l employeur peut la licencié et lui demander d arrêté sa formation le motif a été manque de motivation et la direction lui a dit qu elle n été pas obligée de la reprendre un congé parental de 6 mois elle lui a dit c est comme si c ete une mise à dispo je suis choqué par la decision de la part de la direction es que la direction a droit de la licencié et es que l employeur peut continué sa formation qui a débuté le 20 oct et qui fini debut juin